

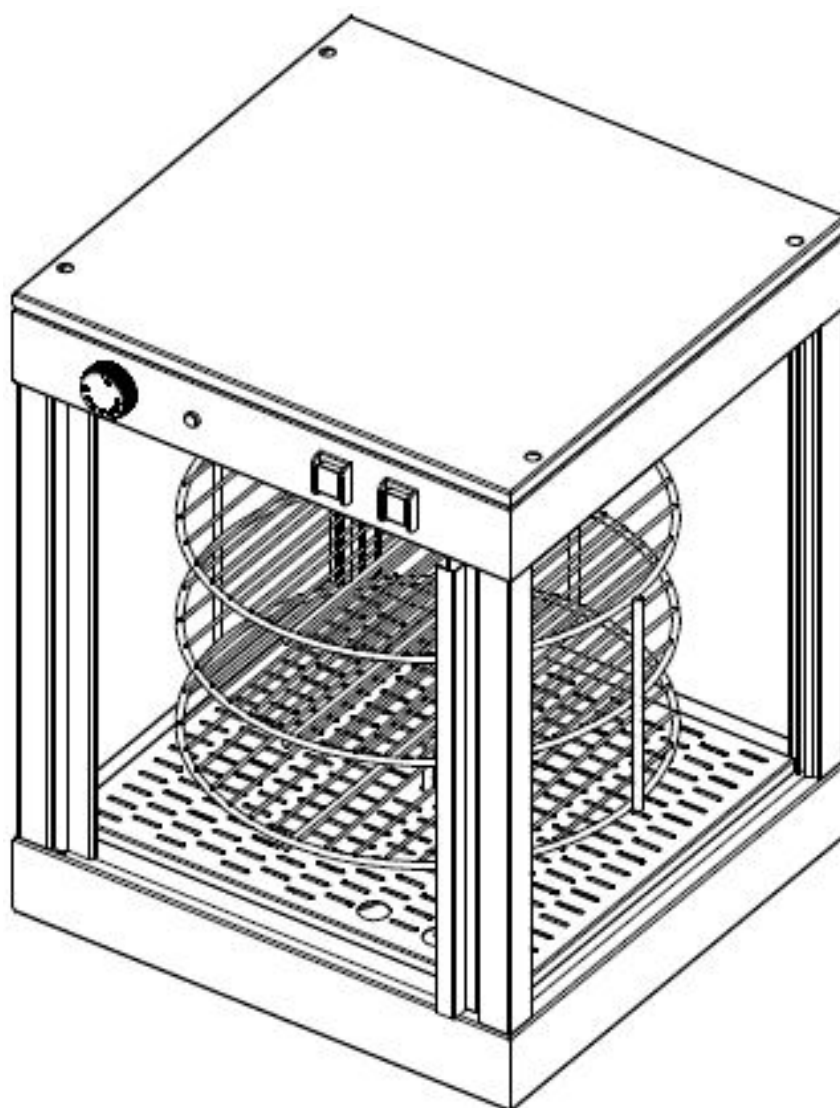


MOD : PIZZA/D42

Production code : 30411052

05/2026

MODE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN



PIZZA/D38

PIZZA/D42

AVANT-PROPOS

- Ce manuel a été rédigé pour fournir au client toutes les informations sur l'appareil et sur les normes qui s'y appliquent ainsi que les instructions d'utilisation et d'entretien qui en permettent une meilleure utilisation afin de préserver longtemps son bon fonctionnement.
- Ce manuel doit être remis aux personnes chargées de l'utilisation de l'appareil et de son entretien.

TABLE DES MATIÈRES

CHAP 1 - INFORMATIONS SUR L'APPAREIL	page 3
1.1 - PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	
1.2 - DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DE L'APPAREIL	
1.3 - DESCRIPTION DE L'APPAREIL	
1.3.1 - description générale	
1.3.2 - caractéristiques de fabrication	
1.3.3 - composition de la vitrine	
CHAP 2 - DONNÉES TECHNIQUES	page 5
2.1 - ENCOMBREMENT, POIDS, CARACTÉRISTIQUES	
CHAP 3 - RÉCEPTION DE LA VITRINE	page 6
3.1 - EXPÉDITION DE LA VITRINE	
3.2 - CONTRÔLE DE L'EMBALLAGE À LA RÉCEPTION	
3.3 - ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE	
CHAP 4 - INSTALLATION	page 7
4.1 - MISE EN PLACE DE L'APPAREIL	
4.2 - BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	
4.3 - SCHÉMA ÉLECTRIQUE	
CHAP 5 - UTILISATION DE L'APPAREIL	page 8
5.1 - COMMANDES	
5.2 - PREMIÈRE UTILISATION DE L'APPAREIL	
5.3 - UTILISATION DE L'APPAREIL	
CHAP 6 - NETTOYAGE DE L'APPAREIL	page 9
6.1 - GÉNÉRALITÉS	
CHAP 7 - ENTRETIEN	page 10
7.1 - CORDON D'ALIMENTATION	
7.2 - PIEDS	
7.3 - LAMPES	
CHAP 8 - DÉMANTÈLEMENT	page 11
8.1 - MISE HORS SERVICE	
8.2 - DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques	

CHAP. 8 - DÉMANTÈLEMENT

8.1 - MISE HORS SERVICE

En cas de mise hors service de l'appareil, quel qu'en soit le motif, s'assurer que personne ne peut plus l'utiliser : **débrancher et couper les connexions électriques.**

8.2 - DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques



Conformément à l'art.13 du Décret législatif italien du 25 juillet 2005, n°151 « Transposition des Directives 2002/95/CE, 2002/96/CE et 2003/108/CE, relatives à la réduction et à l'utilisation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, ainsi qu'à l'élimination des déchets ».

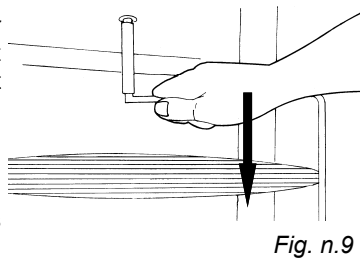
Le symbole de la poubelle barrée présent sur l'appareil ou sur son emballage indique que le produit, à la fin de sa durée de vie utile, doit être collecté séparément des autres déchets.

Le tri sélectif du présent appareil arrivé en fin de vie est organisé et géré par le fabricant. L'utilisateur souhaitant se débarrasser du présent appareil devra donc contacter le fabricant et suivre la procédure que ce dernier a adoptée pour permettre le tri sélectif de l'appareil en fin de vie.

Le tri sélectif adéquat de l'appareil, pour qu'il soit ensuite démantelé et destiné au recyclage, au traitement et à une élimination compatible avec la préservation de l'environnement, contribue à éviter d'éventuels effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise le réemploi et/ou le recyclage des matériaux dont l'appareil est composé.

L'élimination abusive de l'appareil par son détenteur entraîne l'application de sanctions administratives prévues par la législation en vigueur.

- Le nettoyage est une opération à effectuer scrupuleusement sur toutes les parties qui entrent en contact avec le produit. Les grilles peuvent également être retirées, comme indiqué sur la figure ci-contre.



- Ne pas utiliser de nettoyeurs ou de jets d'eau à haute pression, et ne pas mettre l'appareil ou des parties de celui-ci dans le lave-vaisselle.
- Ne pas utiliser d'outils, de brosses ou tout autre objet pouvant endommager la surface de l'appareil.

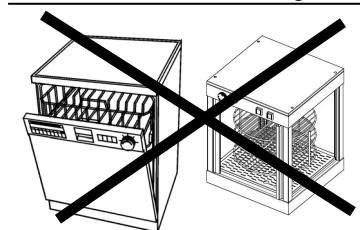


Fig. n.10

CHAP. 7 - ENTRETIEN



ATTENTION!

Veiller à ce que l'assistance technique soit uniquement et exclusivement assurée par du personnel qualifié.

Avant toute opération d'entretien, il faut débrancher la fiche du secteur.

7.1 - CORDON D'ALIMENTATION

Contrôler périodiquement l'état d'usure du cordon d'alimentation et appeler éventuellement le « Centre d'assistance » pour le remplacer.

7.2 - PIEDS

Au fil du temps, il est possible que les pieds se détériorent ou perdent de leur élasticité, en diminuant ainsi la stabilité de l'appareil. Effectuer ensuite le remplacement.

7.3 - LAMPES

Les lampes peuvent perdre de leur luminosité ou brûler, il faut donc les remplacer.

CHAP. 1 - INFORMATIONS SUR L'APPAREIL

Les précautions générales, bien que considérées comme allant de soi, sont fondamentales pour l'installation, l'utilisation, l'entretien et tout problème avec les solutions respectives.

1.1 - PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

- La vitrine ne doit être utilisée que par du personnel qualifié connaissant parfaitement les normes de sécurité indiquées dans ce manuel.
- En cas de roulement du personnel, en prévoir la formation en temps utile.
- Ne pas permettre que la vitrine soit utilisée par des enfants ou des personnes incapables, et en tout cas par des personnes non formées.
- Même si des dispositifs de sécurité sont prévus sur l'appareil, **éviter tout contact avec les mains sur les parties chauffantes.**
- Avant tout nettoyage ou entretien, débrancher l'appareil du secteur.**
- Avant d'effectuer le nettoyage ou l'entretien de l'appareil (et de désactiver par conséquent ses dispositifs de protection), évaluer attentivement les risques résiduels.
- Au cours de l'entretien ou du nettoyage, se concentrer sur les opérations en cours.
- Contrôler périodiquement l'état du câble d'alimentation ; un câble usé ou endommagé représente un grave danger de nature électrique.
- En cas de mauvais fonctionnement ou de soupçon d'un dysfonctionnement de l'appareil, ne pas l'utiliser mais appeler le « Centre d'assistance ».
- Ne pas utiliser la vitrine pour des produits non alimentaires.
- Ne pas intervenir directement pour les réparations, il faut toujours s'adresser à des réparateurs agréés.

Le fabricant est dégagé de toute responsabilité dans les cas suivants :

- ⇒ **si l'appareil est manipulé par du personnel non autorisé ;**
- ⇒ **si des composants sont remplacés par d'autres composants non originaux ;**
- ⇒ **si les instructions présentes dans le manuel ne sont pas respectées attentivement ;**
- ⇒ **si les surfaces de l'appareil sont traitées avec des produits non adaptés.**

- Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une longue période, le faire contrôler par un « centre d'assistance » avant de l'utiliser à nouveau.
- Ne pas laisser la vitrine activée inutilement. Débrancher la fiche d'alimentation électrique lorsque l'appareil n'est pas utilisé.
- Ne pas tirer sur le cordon d'alimentation pour le débrancher.
- Conserver soigneusement ce manuel pour toute information ou consultation ultérieure.

1.2 - DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DE L'APPAREIL

Les dispositifs de sécurité contre les risques de nature électrique ont été prévus conformément aux directives **2014/35** et aux normes **EN 60335-1**.

La vitrine est donc dotée de dispositifs de sécurité contre les dangers de nature électrique aussi bien durant le fonctionnement qu'en phase de nettoyage et d'entretien.

Il existe toutefois des « **RISQUES RÉSIDUELS** » qu'il est impossible d'éliminer totalement. Indiqués dans ce manuel par le terme « **ATTENTION** », ils concernent le risque de brûlure que présentent le remplissage et le vidage du produit ainsi qu'en s'approchant ou en nettoyant l'appareil.

1.3 - DESCRIPTION DE L'APPAREIL

1.3.1 - description générale

La vitrine a été conçue et réalisée par notre entreprise dans le but précis de garantir :

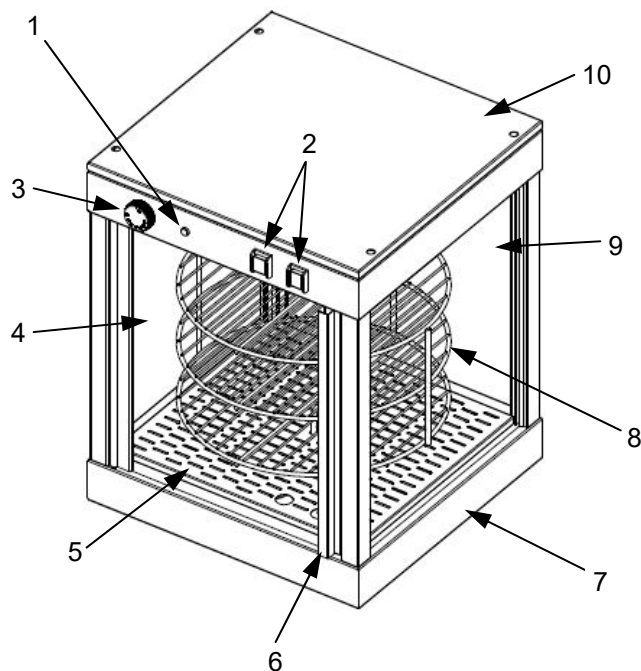
- une hygiène maximale, obtenue grâce à une sélection minutieuse des matériaux qui entrent en contact avec l'aliment à réchauffer ;
- une dispersion minimale de la chaleur produite par les résistances ;
- la robustesse et la stabilité de tous ses composants ;
- une très grande maniabilité.
- Elle a été conçue pour maintenir la température du produit à l'intérieur, pas pour chauffer et encore moins pour cuire.

1.3.2 - caractéristiques de fabrication

La vitrine est entièrement construite en acier, aluminium et verre, ce qui garantit un maximum d'hygiène et une résistance aux attaques des acides et des sels, en plus d'une excellente résistance à l'oxydation. En raison de leurs caractéristiques, ce sont de bons conducteurs et les surfaces extérieures peuvent être très chaudes et brûlantes.

1.3.3 - composition de l'appareil

Fig. n. 1 - Vue générale de la vitrine



Légende :

1. Témoin lumineux
2. Interrupteurs
3. Thermostat
4. Porte en verre
5. Étagère
6. Poignée de la porte
7. Base
8. Grille
9. Vitre
10. Couvercle

5.2 - PREMIÈRE UTILISATION DE L'APPAREIL

L'appareil est livré avec les surfaces externes protégées par un film en nylon résistant aux rayures. Avant de l'utiliser, il faut donc enlever soigneusement ce film et tout résidu de colle.

Pour cette opération, se rappeler de ne pas utiliser d'outils tranchants, de substances abrasives et/ou inflammables.

Avant d'utiliser l'appareil, le nettoyer avec un chiffon humide et un détergent neutre, puis le rincer et le sécher.

Tester ensuite la procédure de fonctionnement :

- Placer l'interrupteur (n°3 fig. n°7) sur « ON » et vérifier que les lampes sont allumées.
- Placer l'interrupteur (n°4 fig. n°7) sur « ON » et vérifier que les moteurs démarrent.
- Tourner le thermostat (n° 1 fig. n° 7) dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Ouvrir la porte, un micro-interrupteur de contrôle arrête la rotation du moteur afin de faciliter le retrait du produit exposé et chauffé.

À ce stade, il faut faire fonctionner l'appareil dans un environnement ouvert, à la puissance maximale pendant 15 à 20 minutes.

En effet, les isolants thermiques utilisés dans la construction de l'appareil et les résidus de graisse dus au traitement mécanique des différentes pièces, lorsqu'elles sont chauffées, produisent de la fumée.

5.3 - UTILISATION DE L'APPAREIL

Régler la température souhaitée à l'aide du thermostat. L'appareil a besoin de quelques minutes pour atteindre la température souhaitée.

Il n'est pas recommandé de régler la température au-dessus de 70°C. afin de ne pas déshydrater le produit à l'intérieur. Un bac est placé en bas de la vitrine. Ajouter un peu d'eau pour que le produit reste hydraté. **Ne pas mettre trop d'eau car l'eau pourrait déborder et pénétrer dans les parties électriques situées en dessous avec un risque d'électrocution.**



ATTENTION!

Lors de la manipulation du produit et en général lors de l'utilisation de la machine, faire très attention aux parties chaudes pour éviter les brûlures.

CHAP. 6 - NETTOYAGE DE L'APPAREIL

ATTENTION ! Avant toute opération de nettoyage, il faut débrancher la fiche d'alimentation du secteur pour isoler totalement l'appareil du reste de l'installation.

6.1 - GÉNÉRALITÉS

- L'appareil doit être lavé avec des détergents classiques neutres (pH 7) à température ambiante, à l'aide d'un chiffon imbibé au préalable.
- Ne pas utiliser de substances corrosives ou inflammables pour nettoyer la vitrine.



Fig. n.8

4.3 - SCHÉMA ÉLECTRIQUE
Alimentation monophasée 230V. 50Hz.

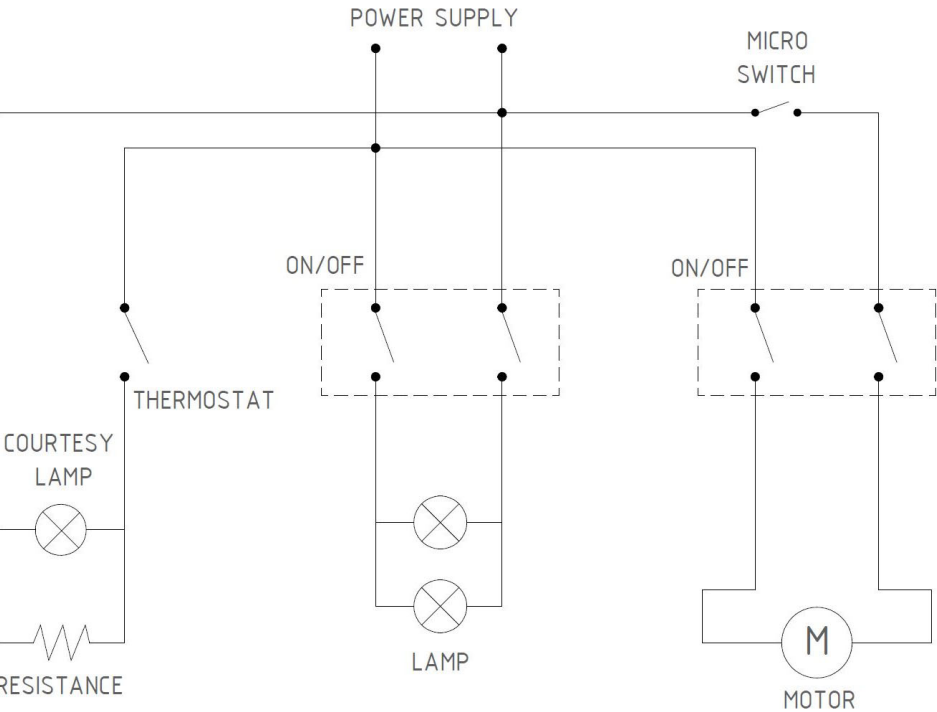


Fig. n.6

CHAP. 5 - UTILISATION DE L'APPAREIL

5.1 - COMMANDES

Les commandes sont disposées comme indiqué dans la fig. n°7 :

1. Thermostat
2. Témoin lumineux, signale que les résistances ont été mises sous tension
3. Interrupteur qui actionne le moteur
4. Interrupteur qui actionne les lampes

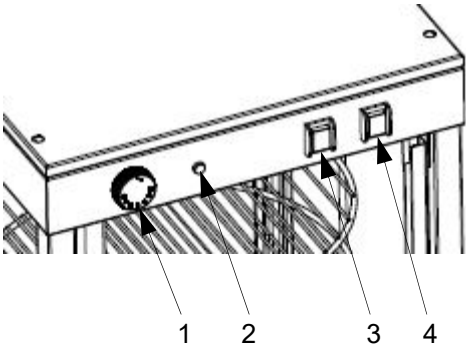
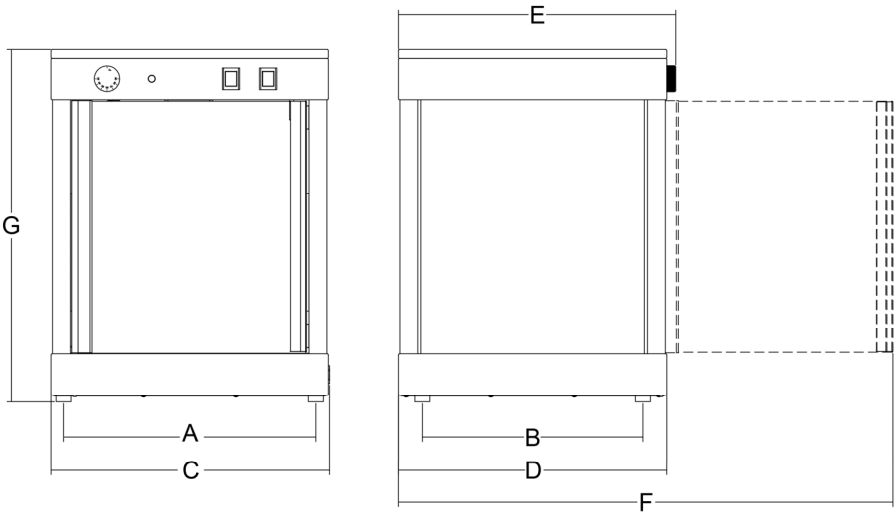


Fig. n.7

CHAP. 2 - DONNÉES TECHNIQUES

2.1 - ENCOMBREMENT, POIDS, CARACTÉRISTIQUES

Fig. n°2 - Dimensions et encombrements maximum de l'appareil



		Vitrine D. 38	Vitrine D. 42
Alimentation		230V 50/60 Hz F + N	
Puissance	watt	700	700
Température	°C	0÷90	0÷90
A x B	mm	423x370	463x410
C x D x G	mm	467x450x593	507x490x593
E	mm	465	505
F	mm	830	910
Étagères avec grille	n°	3	3
Poids net	kg	23	25



ATTENZIONE

Les caractéristiques électriques pour lesquelles la vitrine est conçue sont indiquées à l'arrière de la vitrine. Lire le paragraphe 4.2 « RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE » avant d'effectuer le raccordement électrique.

CHAP 3 - RÉCEPTION DE LA VITRINE

3.1 - EXPÉDITION DE LA VITRINE (Fig. n°3)

Les appareils sont expédiés de nos entrepôts après avoir été soigneusement emballés.

L'emballage se compose des éléments suivants :

- palette en bois et boîte externe en carton robuste ;
- l'appareil ;
- le présent manuel ;
- polystyrène de protection ;
- nylon de protection.

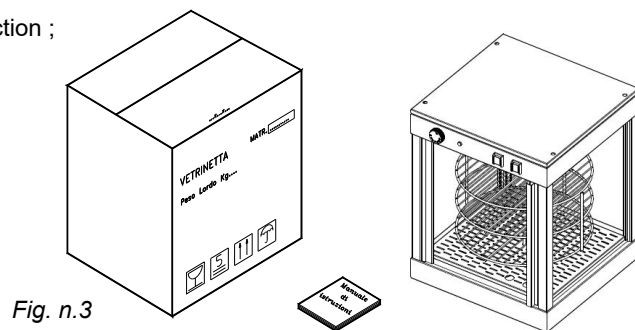


Fig. n.3

3.2 - CONTRÔLE DE L'EMBALLAGE À LA RÉCEPTION

À la réception de l'appareil, en contrôler attentivement l'emballage de manière à s'assurer qu'il n'a subi aucune détérioration durant le transport.

Dans le cas contraire, communiquer au transporteur les dommages constatés (signes de mauvais traitements, chocs ou chutes) et, dans les trois jours qui suivent la date de livraison indiquée sur les documents, rédiger un rapport précis sur les éventuels dommages subis par l'appareil. Ne pas retourner l'emballage !

- Superposer jusqu'à un maximum de deux emballages du même type.
- Emballage lourd. Ne pas soulever manuellement, sauf avec l'aide d'au moins trois personnes.
- Manipuler l'emballage uniquement avec des chariots équipés de fourches de levage.
- Ne pas laisser l'emballage exposé à l'humidité et à la pluie.

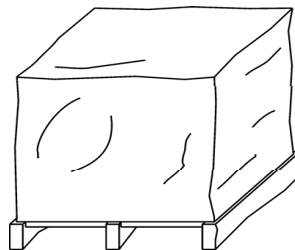


Fig. n.4

3.3 - ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE

Les composants de l'emballage (carton, palette, feuillets plastique et mousse polyuréthane) sont des produits assimilables aux déchets solides urbains, raison pour laquelle ils peuvent être éliminés sans aucune difficulté.

Si l'appareil est installé dans des pays prévoyant des normes particulières, éliminer les emballages conformément aux normes en vigueur.

CHAP. 4 - INSTALLATION



ATTENTION!

4.1 - MISE EN PLACE DE L'APPAREIL

La surface sur laquelle l'appareil doit être placé doit tenir compte des dimensions d'appui indiquées dans le tableau des données techniques (fig. n. 2), et donc être suffisamment large, doit être bien nivelée, sèche, lisse, robuste, stable et se trouver à une hauteur de 80 cm du sol.

L'appareil doit être installé dans un environnement aéré présentant une humidité maximale de 75 %, une atmosphère non saline et une température comprise entre +5 °C et 35 °C ; son environnement d'installation ne doit dans tous les cas pas risquer d'entraîner des dysfonctionnements.

Le placer à au moins 10 cm des murs, à condition qu'ils aient une bonne résistance à la chaleur et au feu.

Le placer à l'écart du flux de personnes ou de clients pour éviter tout contact accidentel, car les surfaces pourraient brûler.

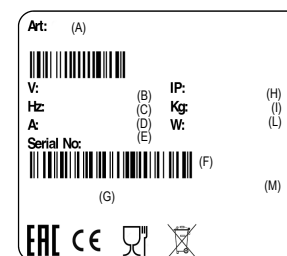
4.2 - BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

L'appareil est doté d'un câble d'alimentation d'une section de 3x1,5 mm² et d'une longueur de 1,5 mètre, ainsi que d'une fiche SCHUKO.

Brancher l'appareil à une tension de 230 Volt 50 Hz en interposant un différentiel magnétothermique de 15A Δ I = 0,03A.

Vérifier que le système de terre fonctionne parfaitement.

S'assurer en outre que les données techniques de la plaquette - numéro de série (voir la Fig. n°5) correspondent bien à celles qui figurent sur les documents de livraison et d'accompagnement (dans le cas contraire ; contacter le fournisseur pour une explication) et que l'interrupteur et la prise sont facilement accessibles durant l'utilisation de l'appareil.



LEGENDE

- (A) = Code et nom produit
- (B) = Alimentation
- (C) = Fréquence du moteur
- (D) = Ampérage
- (E) = Numéro de série
- (F) = Code-barres
- (G) = Producteur
- (H) = Degré d'isolement
- (I) = Poids
- (L) = Puissance
- (M) = Provenance

Fig. n.5